



**HAL**  
open science

## “Nos Roms”, des citoyens locaux ; reloger localement l’habitat informel

Elise Roche

► **To cite this version:**

Elise Roche. “Nos Roms”, des citoyens locaux ; reloger localement l’habitat informel. Saint-Denis au fur et à mesure, 2022, 72, pp.80-84. hal-03818218

**HAL Id: hal-03818218**

**<https://univ-paris8.hal.science/hal-03818218v1>**

Submitted on 19 Nov 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

École Doctorale Sciences Sociales ED 401



# Saint-Denis au fur et à mesure

N° 72  
juin 2022

**Saint-Denis territoire de migrations (1 & 2)  
Chercheur.e.s, actrices et acteurs  
locaux.ales en dialogues**

**Actes des journées d'études  
du 5 juin 2019 & 26 février 2020**

La revue du secteur des études locales  
Fondateur : Jean-Claude Vidal

# Le secteur des études locales

Le secteur des études locales anime et édite « Saint-Denis, au fur et à mesure... », revue communale d'études.

Le secteur des études locales a pour mission principale de participer – à partir des méthodologies des sciences sociales - à l'élaboration d'une meilleure connaissance de la société locale et de l'activité municipale afin de favoriser des réflexions prospectives, des réflexions sur les politiques municipales et de conforter le rapport au réel de l'instance municipale.

La démarche du secteur des études locales se mène en resserrant les liens entre chercheurs et acteurs sociaux dans le respect des spécificités de chacun, de leurs rôles et compétences propres, ce qui implique autonomie, écoute réciproque et dialogue permanent.

Le secteur des études locales réalise (ou participe à la mise en place) des études de cadrages socio-démographiques et des recherches sur la société locale dans les domaines des sciences sociales. Il suit également des études plus finalisées mises en place par les Directions qui le sollicitent. Il intervient en conseil auprès des Directions pour la mise en place d'études et l'exploitation de données. Il mène, dans son domaine, une mission de coordination, de synthèse et de socialisation des connaissances.

Depuis 1991, « Saint-Denis, au fur et à mesure » se donne pour objectif de constituer un temps fort de socialisation d'informations, de données, d'études, de sources d'information,... Il s'agit avant tout d'un instrument de travail qui vise à favoriser des élaborations collectives contribuant par leurs apports à éclairer, au fur et à mesure, le mouvement de la société locale dans tous ses aspects. « Saint-Denis, au fur et à mesure » publie des textes de socialisation de savoirs, d'études et de recherches élaborés par des acteurs sociaux, par des chercheurs et étudiants et autres partenaires de la Ville.

*Saint-Denis territoire de migrations, actes des journées d'études 1 & 2 4*

# SAINT-DENIS

## Au fur et à mesure

Coordination du numéro :

**Jean-Barthélémi Debost,**

historien, responsable de la mission sciences société de  
l'Institut Convergences Migrations

**Delphine Leroy,**

anthropologue, maîtresse de conférence en sciences de l'éducation,  
Université paris 8 Vincennes-Saint-Denis, laboratoire Experice,  
Affiliée à l'Institut Convergences Migrations

**Alphonse Yapi-Diahou,**

professeur émérite, université de Paris 8/UMR LADYSS,  
ancien directeur de l'école doctorale sciences sociales ED 401

**Christine Bellavoine,**

sociologue, responsable du secteur des études locales,  
Mairie de Saint-Denis

Coordination :

**secteur des études locales**

Mairie de Saint-Denis - BP 269 - 93205 SAINT-DENIS CEDEX 1 tél.

01 49 33 69 01 - fax. 01 49 33 66 33  
christine.bellavoine@ville-saint-denis.fr

ISSN 2823-006X

## 4.2 « Nos Roms »<sup>1</sup>, des citoyens locaux ; reloger localement l’habitat informel

Elise ROCHE, géographe

L’expression « Ces gens-là », pour Colette Pétonnet (1968), désignait les habitants récemment sortis des bidonvilles : Portugais, Italiens, Algériens. Alors, le terme d’« immigré » semblait signifier « habitant de bidonville » (David 2010, Masclet, 2015). Aujourd’hui, les « Roms » occupent dans le discours des acteurs publics cette nouvelle position, une mise à distance irréductible : associant une identité souvent attribuée – ici, être Rom – et un mode d’occupation du territoire, un habitat « informel », le « campement sauvage », etc. Territoire et catégorisation ethnique se trouvent donc souvent mêlés : le « Rom » serait le nouvel « habitant de bidonville ».

Pour mener cette analyse, je me suis appuyée sur une enquête réalisée à Saint-Denis (93) de 2011 à 2017 concernant deux sites de relogement de bidonvilles (le Campra et le Hanul), initiés par l’État (le Fort de l’Est) et par la municipalité (le terrain Voltaire). Cette enquête a reposé essentiellement sur des entretiens avec des acteurs publics, associatifs / militants proches des projets de relogement. Ont également été mobilisées des observations et l’analyse de sources grises (rapports administratifs). Cette approche a été complétée par un travail en archives sur deux périodes : l’une retraçant l’apparition du terme « Rom » dans les rapports au bureau municipal et communautaire (2003-2015) et l’autre s’intéressant au traitement des bidonvilles et la construction des cités de transit de 1957 à 1996.

Cette recherche à propos du relogement des bidonvilles sur le territoire dionysien a interrogé le rôle de l’identification des habitants relogés comme des « Roms ». Comment reloge-t-on des personnes identifiées comme « Roms » ? Les reloge-t-on comme d’autres publics, et sinon, qu’y a-t-il de spécifique ? Au fil de l’enquête, j’observais le paradoxe suivant : cette catégorie « Rom » était importante pour les acteurs proches des processus de relogement, voire de plus en plus importante au fil des années. Pour autant, elle s’ancre dans le contexte d’une action publique et militante volontariste en matière de lutte contre les

---

discriminations, qu’elles soient économiques ou liées à l’origine géographique des personnes. Les agents impliqués dans les processus de relogement s’illustraient en outre par leur très fort engagement auprès des publics à reloger, dépassant souvent leur cadre professionnel. Dès lors, j’ai souhaité comprendre comment l’action publique pouvait en venir à accorder de l’importance à l’origine

---

<sup>1</sup> . Expression issue d’un entretien mené par l’auteure. Les résultats de recherche présentés ici ont pu être élaborés grâce à la disponibilité de nombreuses personnes investies et concernées par le relogement de bidonvilles à Saint-Denis. L’auteure les remercie chaleureusement pour leur aide, le partage de leurs réflexions, et parfois de leurs doutes, en espérant que ces quelques pages pourront contribuer à alimenter les interrogations relatives aux enjeux locaux (si complexes !) de la résorption des bidonvilles sur ce territoire.

des personnes relogées, tout en cherchant à lutter contre des injustices, en l'occurrence liées à l'absence d'un logement digne pour les habitants de bidonville. J'ai donc cherché à répondre à la question suivante : en quoi est-ce que la catégorisation des habitants de bidonville en tant que « Roms » participe des modalités de leur relogement ? Quels territoires urbains contribue-t-elle à créer ?

J'ai d'abord constaté que la catégorie « Rom » était mobilisée de manière courante par les acteurs publics (municipaux ou étatiques) dans le contexte du traitement des bidonvilles à Saint-Denis. Cette identification était souvent ambivalente : elle relevait d'abord d'une intention de reconnaître des préjudices subis par les populations habitant des bidonvilles, d'une part, et par les populations roms en Europe (et en particulier dans leurs pays d'origine). Pourtant, au fur et à mesure du processus de relogement, l'identification des personnes relogées en tant que « roms » servait parfois d'explication à un certain nombre de dysfonctionnements rencontrés sur les sites de relogement. D'un public désigné comme « rom » pour justifier qu'il ait besoin d'une aide importante, le public relogé devenait pour certains acteurs un groupe porteur de spécificités liées à son origine « Rom », et ces spécificités étaient parfois vues négativement.

Par conséquent, il s'agit de comprendre comment des politiques publiques faisant preuve de volontarisme pour parvenir à une réduction des injustices, à une meilleure redistribution par l'accès à des logements « dignes », sont également traversées par des questionnements relatifs à l'origine des personnes destinataires des logements proposés. Pour expliquer cela, la théorie de l'évincement et de la réification énoncée par la philosophe politique Nancy Fraser (Fraser, 2011) semble d'un grand appui. En la transposant dans le cas des relogements de bidonvilles, elle permet ainsi d'expliquer les difficultés rencontrées par l'ambition d'agencer une politique plus équitable de redistribution de logements (le relogement des bidonvilles) et une politique de reconnaissance (visant à compenser les injustices subies par les populations roms). Pour Nancy Fraser, ces deux types de politique sont nécessaires, mais leur articulation reste très difficile, pour plusieurs raisons.

Premièrement, la justification du relogement repose sur la reconnaissance des préjudices subis par les populations roms, et par leur incorporation en tant que citoyens locaux – « nos Roms », selon l'expression d'un enquêté. Il s'agit de montrer que ces bénéficiaires d'un projet de relogement le méritent : c'est ainsi que la préfecture procède à une sélection drastique des publics admis au Fort de l'Est, et que la mairie diffuse nombre de documents de communication pour indiquer que les personnes du Hanul relogées sont des Dionysiens de longue date et qu'ils méritent de l'aide au vu du racisme anti-rom qui existe dans leurs pays d'origine, ainsi qu'en France (rappelons que le relogement du Hanul intervient au lendemain du « Discours de Grenoble » du président N. Sarkozy). Pourtant, cette reconnaissance dont font l'objet les habitants des bidonvilles en tant que roms présente le risque de « réifier » le groupe relogé : c'est-à-dire, d'une part de définir ce groupe comme rom sans que cette définition soit choisie par les personnes elles-mêmes, et d'autre part de lui attribuer des caractéristiques homogénéisantes. Par exemple, en supposant que les Roms aimeraient vivre en

famille élargie, ou qu'ils auraient « naturellement » des pratiques de récupération d'équipements électroménagers qui seraient dangereuses dans un cadre de logement collectif.

Deuxièmement, cette « réification » de la population relogée comme Rom, présente le risque de voir dans cette origine l'explication de différents dysfonctionnements. Ainsi les toilettes du site Voltaire seraient bouchées parce que les populations Roms ne sauraient pas s'en servir / en auraient des usages inappropriés. Mais on peut également évoquer le fait que ces toilettes ont fait l'objet d'une installation provisoire, peu compatible avec un usage très intensif. Ou encore, que les équipements collectifs font souvent l'objet d'usages détournés quand ils sont utilisés par des personnes ayant une pratique ancrée de l'errance et de la précarité.

Troisièmement, cette identification du groupe relogé en tant que « Rom » – ceci étant progressivement vu négativement – peut devenir un critère central dans l'évaluation du processus de relogement, au détriment de l'autre ambition initiale : fournir des logements à des personnes en errance.

Autrement dit, la réussite ou l'échec du projet de relogement est peu à peu évaluée en tant que « projet de relogement pour des populations Roms », et non « projet de relogement pour des personnes dans une très grande marginalité initiale ». C'est ici que Nancy Fraser identifie un risque d'« évincement » : si l'origine du groupe devient un critère prédominant (et éventuellement stigmatisant), le volontarisme initial pour réduire les injustices en matière d'accès au logement peut s'éteindre peu à peu et l'ambition de relogement être « évincée ». On peut éventuellement lire les questionnements relatifs aux fermetures des sites Fort de l'Est et Voltaire selon cette grille d'analyse, ou plus encore, comprendre ainsi le tournant réalisé dans l'action publique municipale en 2012 pour gagner en efficacité dans l'évacuation des bidonvilles présents sur le territoire.

Finalement, reloger des personnes « en tant que Roms », présente donc le risque de ne plus vouloir les reloger à terme... Car les difficultés afférentes à ces projets volontaristes d'accès au logement peuvent être facilement mises sur le compte de l'origine « rom » de ses habitants, au détriment d'une analyse approfondie des conditions nécessaires à leur réussite. Ainsi, je pointerai en conclusion trois causes majeures de difficultés rencontrées par les projets de relogement réalisés.

Faits en urgence et avec très peu de moyens, les projets de relogement de bidonvilles comportent des insuffisances liées à la précarité des dispositifs mis en place : installations électriques provisoires, bâti prévu pour un temps limité, systèmes de pilotages peu tenables dans la durée et reposant sur un fort investissement des agents. Ils rencontrent donc de nombreuses difficultés liées à des dysfonctionnements techniques, administratifs directement afférents au fait qu'ils aient été traités en tant qu'urgence et qu'ils peinent à rentrer dans le droit commun des politiques publiques (Lipsky & Smith, 2011) [1].

Pour ce qui concerne les dispositifs initiés par les municipalités, ils sont la trace d'un fort investissement politique, en faveur d'une réduction des inégalités dans l'accès au logement. Pour autant, ils supposent que les villes investissent en dehors de leur champ de compétence, sans dispositifs financiers et techniques adéquats, voire dans un contexte de bras de fer avec les institutions étatiques. Ainsi, ces projets de relogement constituent des terrains d'affrontement politique, peu propices à leur prise en charge sur la longue durée, en particulier de manière qui assure d'éviter toute situation discriminatoire.

Au carrefour des politiques migratoires créant de forts interstices administratifs, de politiques nationales du logement qui entament de manière continue la possibilité de loger à bas coût, et de politiques urbaines qui invitent les collectivités à s'appuyer sur leur foncier comme ressource financière majeure, le relogement des bidonvilles est un point majeur de tensions. Ainsi, les obstacles posés aux acteurs locaux dans la gestion de ces marges urbaines s'expliquent d'abord, et avant tout, par la difficulté majeure de prendre en charge ce problème public localement dans le contexte d'un État conjointement répressif vis-à-vis des populations migrantes, et désengagé vis-à-vis des politiques de solidarité et de la péréquation entre les territoires, traits caractéristiques de la ville néo-libérale (Costil, Roche, 2015 ; Fontaine, Teppe, Roche 2016 ; Roche 2019).

## Bibliographie

**COSTIL Mathilde & ROCHE Élise**, 2015, « Traiter les bidonvilles hier et aujourd'hui. Le relogement entre permanence et provisoire », *Annales de la recherche urbaine. Ville et vulnérabilités*, n° 110, pp. 64-73.

**DAVID Cédric**, 2010, « La résorption des bidonvilles de Saint-Denis. Politique urbaine et redéfinition de la place des immigrants dans la ville (années 1960-1970). », *Histoire urbaine*, vol. 1, n° 27, pp. 121-142.

**FONTAINE Ludovic, TEPPE Pauline & ROCHE Élise**, 2016, « Reloger des "indésirables" en urgence : les territoires de l'hébergement des familles étrangères sans-domiciles à Lyon et Grenoble », *Géographie et cultures*, n° 98, pp. 65-88 [doi :10.4000/gc.4463].

**FRASER Nancy**, 2011, Qu'est-ce que la justice sociale ? *Reconnaissance et redistribution*, Paris : la Découverte.

**LIPSKY Michael & SMITH Steven Rathgeb**, 2011, « Traiter les problèmes sociaux comme des urgences », *Tracés*, n° 20, pp. 125-149 [doi :10.4000/traces.5077].

**MASCLET Olivier**, 2005, « Du « bastion » au « ghetto ». Le communisme municipal en butte à l'immigration », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 4, n° 159, pp. 10-25.

**PÉTONNET Colette**, 1968, *Ces gens-là*, Paris : François Maspero, Cahiers libres.



**ROCHE Elise**, 2019, « Résorption de bidonville : de la cabane à l'Algeco. Les risques de marginalisation par le relogement dans de l'habitat provisoire et irrécupérable », *Tracés*, n° 37 : « Les irrécupérables ».